

PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES

MÉMORISER

- le chemin d'accès
- la position des objets déplacés
- la place de la victime avant son évacuation
- les anomalies, les remarques particulières (odeurs, lumières, fermeture portes et fenêtres...)

S'ASSURER

- de l'engagement du minimum de personnel
- de l'utilisation d'un drap à usage unique pour couvrir le corps
- de la protection des traces et indices évidents menacés par les intempéries
- de la préservation des effets vestimentaires

INTERDIRE

- tout contact inutile, même avec des gants
- de manger, boire, fumer sur les lieux
- d'utiliser les sièges, fauteuils et canapés afin de ne pas fausser la technique de l'odorologie

Plaquette pédagogique d'aide opérationnelle non exhaustive



Groupement Formation
Ecole Départementale d'Incendie et de Secours
11 Avenue des Peupliers - 91700 Fleury-Mérogis
Tél : 01 69 46 89 20 - Fax : 01 69 46 91 84



Direction Départementale de la
Sécurité Publique de l'Essonne



PRÉSERVATION

des traces et indices

**Concilier les prérogatives
Police, gendarmerie et Sapeurs-Pompiers**

INCENDIES ET EXPLOSIONS

La vigilance des intervenants doit être renforcée en phase de reconnaissance et de déblai.

RECONNAISSANCE

Repérer, protéger et signaler

- L'état des portes et fenêtres
- L'état des installations techniques
- Les débris de bouteille de gaz
- Les récipients contenant des produits chimiques
- La présence d'amas divers et d'objets typiques d'allumage (papiers, briquet, jerrican...)
- Les débris métalliques en cas d'explosion



Ces mesures permettent de déterminer si les causes sont accidentelles ou malveillantes ainsi que l'origine de l'incendie.

Les débris projetés peuvent constituer le dispositif de mise à feu et porter des traces d'explosif.



DÉBLAI

Déblai concerté COS SP / Police - Gendarmerie

La police peut-elle accéder à la zone d'intervention avant la fin du déblai ?

Est-il possible de préserver les éléments du déblai dans un endroit protégé ?

SUSPICIONS DE MORTS VIOLENTES

Arme à feu / Arme blanche

- Éviter de toucher les mains de la victime
- Éviter de lui retirer ses vêtements (les conserver)
- Éviter de toucher l'arme ou de la manipuler.
En cas de nécessité, l'écartier avec des gants en la touchant le moins possible
- Noter la position la plus exacte possible de l'arme et de la victime



Ces mesures permettent de préserver les traces sur l'arme, (résidus de tir, empreintes digitales ou ADN).



Pendaison

- Ne jamais défaire les noeuds
- Toujours couper la corde au minimum à 20 cm des noeuds

Leur confection peut permettre d'identifier l'auteur.

Corps dans l'eau

- Ne jamais vider l'eau (Baignoire, douche....)

Les prélèvements de liquide permettent de déterminer l'origine de l'eau dans les poumons.



Intoxication médicamenteuse

- Conserver les emballages et les plaquettes de comprimés non absorbés

Ces éléments permettent de réaliser des analyses toxicologiques.

